



PROJET PEDAGOGIQUE



Accueil de loisirs *"Les p'tits fûtés"*

Périscolaire Matin - Midi - Soir
Et Mercredi

2024 - 2025

LIEU D'ACCUEIL

Accueil de loisirs "Les p'tits fûtés"
189, rue de Lille
59 554 Neuville Saint Rémy

Descriptif de l'accueil de loisirs "Les p'tits fûtés"

« Les p'tits fûtés » est le nom de l'accueil de loisirs de la commune de Neuville Saint-Rémy qui accueille les enfants de la ville et des communes voisines.

Ce nom a été choisi l'année de son ouverture, en 2000, avec les enfants fréquentant la structure, les élus et l'équipe d'animation.

L'organisateur :

La Mairie de Neuville Saint-Rémy, BP 7 - 59 554 NEUVILLE SAINT-REMY, qui gère les accueils de loisirs en régie directe. Elle emploie du personnel titulaire de la fonction publique territoriale, professionnel de l'animation et des vacataires pour les accueils de loisirs périscolaires en fonction des besoins du service.

L'accueil de loisirs périscolaire matin, midi et soir est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans scolarisés à Neuville Saint-Rémy.

L'accueil de loisirs périscolaire Mercredi est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans.

Périodes et horaires d'ouverture :

- ⇒ Mercredi de 8 H 50 à 12 H et de 13 H 50 à 18 H - Accueil échelonné de 7 H 30 à 8 H 50 et Départ échelonné de 17 H à 18 H - Possibilité de repas le midi.
- ⇒ Périscolaire matin et soir : de 7 H 30 à 8 H 45 et de 16 H 30 à 18 H 30.
- ⇒ Périscolaire midi : de 11 H 45 à 14 H.
 - A l'école maternelle, les enfants sont pris en charge dans les classes à 11h45 et mangent jusqu'à 12h15. Une animation leur est proposée de 12h15 à 13h45.
 - A l'école élémentaire, les enfants sont pris en charge dans les classes à 12h et mangent de 12h à 12h30. Une animation leur est proposée de 12h30 à 14h.

Lieu :

Accueil de loisirs "Les p'tits fûtés"

189, rue de Lille

59 554 Neuville Saint Rémy

Locaux utilisés :

- Accueil de loisirs "Les p'tits fûtés"
- Centre Animation Jeunesse ATLANTIS
- Salle des sports Jacques Anquetil - Rue de Lille
- Restaurant scolaire école maternelle « Le Petit Prince » 33 rue Maurice Camier
- Ecole maternelle Le petit prince : cour et salles d'activités
- Ecole élémentaire Jean Lebas : cour, sales d'activités et plateau sportif
- Restaurant scolaire école élémentaire Jean Lebas, place Lhotellier

LES OBJECTIFS

- ⇒ *Ouvrir l'accueil de loisirs à tous.*
- ⇒ *Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière* : nous reconnaissons pour chacun une histoire personnelle, et tentons de répondre aux besoins spécifiques de chacun.
- ⇒ *Respecter les rythmes individuels des enfants* : chacun a des rythmes de vie spécifiques qui varient selon l'âge : temps de sommeil, de repos, d'activités... Prendre en compte le rythme de chacun, c'est adapter notre fonctionnement à chaque enfant, et non demander aux enfants de s'adapter à une structure ne répondant pas à ses besoins.
- ⇒ *Permettre à chaque enfant de se construire des repères* : mettre en place des éléments pour permettre à chacun de se construire ses repères dans le temps, dans l'espace et dans les relations inter-personnelles. La construction de repères fiables est le préalable à une acquisition d'une plus grande autonomie.
- ⇒ *Rendre les enfants et les jeunes acteurs de leurs loisirs* : aider les jeunes à se construire une citoyenneté active. L'apprentissage de la citoyenneté passe par le « faire ensemble », la possibilité de coopérer autour d'un projet où chacun peut trouver sa place.
- ⇒ *Favoriser l'épanouissement de l'enfant*, en lui permettant de pratiquer des activités socio-éducatives, culturelles et sportives adaptées à son rythme de vie (respect de la courbe d'intensité). L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit, à son rythme.
- ⇒ *Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie* en lui permettant d'affirmer sa personnalité et son esprit d'initiative.
- ⇒ *Favoriser sa socialisation*, en lui apprenant à se respecter lui et les autres, en lui faisant vivre des situations diverses (rencontre de lieux et d'êtres humains différents).
- ⇒ *Veiller à sa sécurité morale et physique par la connaissance* :
 - de la sécurité individuelle, collective et matérielle.
 - du respect de leurs capacités physiques lors des activités.
- ⇒ *Favoriser l'hygiène individuelle et collective* en lui permettant de se laver les mains après les activités et avant chaque repas.
- ⇒ *Inciter au respect du matériel* en lui permettant d'entretenir et gérer le matériel mis à disposition.
- ⇒ *Reconnaître la culture d'origine de chaque jeune et lui offrir la possibilité de s'ouvrir à d'autres cultures* : c'est permettre à chaque enfant de vivre sa culture comme une richesse, sans l'enfermer pour autant. Au contraire nous voulons lui permettre d'aller à la rencontre de l'autre.
- ⇒ *Associer les parents, renforcer les liens avec les familles* : nous considérons que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active, qu'en reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant, nous renforçant le lien social.
- ⇒ *Assurer la neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse.*
- ⇒ *Sensibiliser les enfants et les parents au développement durable* : tri des déchets, valorisation des déchets, recyclage des matériaux pour les activités manuelles, utilisation de gourdes et de fontaines à eau...

LES MOYENS HUMAINS

1 Directeur permanent :

Arnaud FLAMENT, Attaché Territorial option Animation, diplômé BPJEPS LTP, AFPS.

🔗 *Accueil Périscolaire Matin - Soir et Mercredi :*

- 1 animatrice permanente diplômée BAFA : Sandrine MOUTON.
- 1 Animatrice permanente diplômée BPJEPS LTP : Céline DUMONT - VELU.
- 2 animateurs permanents diplômés BPJEPS APT - UC11 BAFD : Virginie RAMOS - GRILO et Olivier SCHELLAERT.
- animateurs vacataires en fonction des effectifs.

🔗 *Accueil Périscolaire Midi Maternelle :*

- 1 animatrice permanente, responsable pédagogique, diplômée BPJEPS LTP, animateur territorial : Céline DUMONT - VELU.
- 1 animatrice permanente en contrat d'apprentissage AEPE : Marine WALCZAK
- 1 animatrice ATSEM : Françoise LABY
- 1 animatrice diplômée CAP Petite Enfance : Stéphanie ANDRE
- 1 animatrice diplômée BAFA : Dominique OUDIN

🔗 *Accueil Périscolaire Midi Primaire :*

- 1 animatrice diplômée BAFA : Sandrine MOUTON
- 2 animateurs permanents diplômés BPJEPS APT - UC11 BAFD : Virginie RAMOS - GRILO et Olivier SCHELLAERT.
- 1 animateur permanent diplômé BEATEP ASVL, animateur territorial : Philippe ANDRE
- 1 animatrice éducatrice spécialisée : Dominique OWCZARCZAK-LESAGE.
- 1 animatrice permanente diplômée BPJEPS LTP, animateur territorial : Justine DOMISE
- animateurs vacataires diplômés BAFA en fonction des effectifs.

LES MOYENS MATERIELS

⇒ *Les infrastructures :*

- Une salle de sports (salle J. Anquetil).
- Accueil de loisirs "Les p'tits futés" :
 - 2 salles d'activités pour les 3-5 ans : 24 et 25 m² avec mobilier adapté.
 - 1 couloir d'accueil : 20 m²
 - 2 salles d'activités pour les 6-11 ans : 50 et 70 m²
 - 1 salle de repos : 12 m²
 - Toilettes séparés garçons et filles
 - Toilettes et lavabos adaptés aux enfants de moins de six ans
 - Cuisine équipée : 12 m²
 - 1 espace vert (400 m²), 1 cour (700 m²), 1 jardin (300m²)
 - Toilettes PMR

- Ecole élémentaire Jean Lebas :
 - 1 salle de restauration pour le repas du midi à l'école élémentaire Jean Lebas. Capacité de 140 personnes.
 - 3 salles d'activités
 - 1 cour
 - 1 plateau sportif
 - Toilettes garçons et toilettes filles.
 - 1 Cour commune avec l'école élémentaire Jean Lebas.



- Ecole Maternelle Le petit prince :
 - 1 salle de restauration pour le repas du midi, qui sert également de salle d'activité après le repas. Capacité de 70 personnes.
 - Différents espaces sont aménagés pour faciliter les activités : coins calmes avec livres, coins jeux de sociétés, tables pour les activités...
 - Toilettes adaptées à l'âge des enfants.
 - 1 Cour.
 - 1 grande salle d'activités
 - 1 salle d'activités

- *Matériel d'activités :*

Scotch, colle, papier, crayons de couleurs, crayons feutres, crayons de bois, pinceaux, peinture, agrafeuse, ciseaux, attaches parisiennes, crépon, feutrine, carton, tissu, maquillage et tout ce dont les animateurs ont besoin dans la mesure des moyens financiers.

EQUIPE D'ANIMATION

⇒ HORAIRES DE TRAVAIL

- ↳ Le mercredi en période scolaire : de 7 H 30 à 18 H.
- ↳ Péri-scolaire Matin Midi et soir : suivant les postes définis en début d'année scolaire.

⇒ ROLE DE CHACUN AU SEIN DE L'EQUIPE

▪ Les animateurs :

Animer, prévoir, diriger, organiser, mettre en vie, coordonner et analyser les résultats, se préoccuper des différentes étapes qui concernent la réalisation d'un projet commun.

L'équipe d'animation est tenue d'être :

- * Dynamique et motivée
- * À l'écoute des demandes des enfants
- * Vigilante à leur bonne sécurité et à leur fatigue
- * Capable de gérer une activité
- * Savoir équilibrer temps forts et temps calmes

L'équipe d'animation prévoit les activités sur un planning :

- ↳ *Pour l'accueil de loisirs "Les p'tits fêtés" du mercredi* : au plus tard le 15 du mois précédent le mois suivant, dans la mesure où ce jour n'est pas en période de vacances, faute de quoi le planning d'activités sera remis le mardi précédent les vacances à M.FLAMANT. Ces plannings seront obligatoirement accompagnés des fiches projets d'animations et des fiches actions correspondantes et couvriront le mois complet.
- ↳ *Pour l'accueil de loisirs "Les p'tits fêtés" péri-scolaire Matin, Midi et Soir* : le mardi de la semaine précédente, dans la mesure où ce jour n'est pas en période de vacances, faute de quoi le planning d'activités sera remis le mardi précédent les vacances. Ils couvriront la semaine complète et seront remis à M. FLAMENT.

➤ Le directeur :

- * Exerce un pouvoir démocratique
- * Gère le personnel, les locaux, les activités
- * Assure la gestion administrative et financière
- * Forme, conseille et informe les animateurs
- * Coordonne et dirige toute son équipe

FONCTIONNEMENT DU CENTRE

➤ Les moments clés de la journée :

La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères.

↳ 7 H 30 - 8 H 45 ⇒ Accueil échelonné :

- Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. Il a la possibilité entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire...
- L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se « re-trouver » dans le lieu. Cela peut passer par la discussion d'un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société
- Sans oublier d'être disponible auprès des parents pour une information.
- Le temps d'accueil permet de faire le lien entre le milieu familial et l'accueil de loisirs.

↳ 11 H 45 - 13 H 50 ⇒ Repas :

- Il réunit les enfants à huit par table avec un animateur par table chez les moins de 6 ans et un animateur pour deux tables chez les plus de 6 ans. Nous voulons faire du repas un moment convivial, de calme et de détente.
- La nourriture est de qualité, équilibrée et bien présentée.
- Les enfants participent au débarrassage de la table.
- Nous souhaitons que le repas soit un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de manger équilibré...)
- Temps d'animation d'une heure et demi

↳ 13 H 50 - 17 H ⇒ Accueil - Prise en charge des enfants - Appel - Choix des activités - Débats sur les thèmes d'activités, activités

↳ 16 H 15 - 17 H ⇒ Le goûter :

- Temps de pause dans l'après-midi, il réunit enfants et adultes dans un climat convivial.
- Il permet le lien entre temps d'activités précédent et la fin de journée.

↳ 17 H - 18 H le mercredi et 16 H 30 - 18 H 30 les autres jours ⇒ Départ échelonné et fin de journée : c'est le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe. Des activités en rapport avec l'âge des enfants sont proposés par les animateurs.

⇒ La réunion enfants animateurs :

- Elle a lieu en fin d'après-midi, elle réunit enfants et animateurs.
- C'est un temps d'échanges, de parole et d'écoute, de prise de décision sur la vie du centre.
- C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants et animateurs.

- C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies.

➤ Les règles de vie :

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles sont travaillées avec les enfants. Un règlement intérieur destiné aux enfants est inclus dans le dossier d'inscription (annexe 3), qu'ils doivent lire avec les parents et signer. Cela permet de s'y référer facilement en cas de conflit. De plus nous affichons les principales règles de vie dans les salles d'activités. Ces affichages sont adaptés aux âges des enfants (dessins, écrits...).

LES EVALUATIONS

➤ Régularisation de la vie du centre :

Tous les lundis le point est fait sur la semaine passée pour régler les problèmes et confirmer le programme de la semaine suivante. Une ou deux autres réunions d'équipe peuvent être organisée en cas de nécessité de service.

➤ Enrichir le projet dans son déroulement :

Le directeur fait le tour des groupes pour voir comment travaillent les animateurs, si le planning établi est respecté et réajuste si besoin. Il vérifie la pertinence de l'action, son efficacité, son utilité et sa cohérence.

☉ Les indicateurs suivants permettent de mesurer le degré de réussite des objectifs :

- | | |
|--|---|
| ↪ Nombre d'enfants participants aux différents ateliers | ↪ Mode d'appropriation de l'espace par les enfants (décoration...) |
| ↪ Nombre et intensité des conflits | ↪ Mode de gestion des conflits |
| ↪ Evolution de la fréquentation | ↪ Nombre et qualité des réunions de concertation avec l'équipe d'encadrement. |
| ↪ Nombre de filles et de garçons par nature d'atelier | ↪ Observations, temps de discussion |
| ↪ Assiduité dans la participation à certaines activités | ↪ Respect des règles de vie |
| ↪ Implication dans la préparation d'un projet, propositions émanant des enfants. | |

Les résultats de l'évaluation sont utilisés pour améliorer l'accueil, choisir les actions les plus efficaces ou modifier certaines démarches.

➤ Evaluation des animateurs stagiaires :

Comportement des enfants, dynamisme, disponibilité, responsabilité, esprit d'entreprise, créativité et investissement dans le projet (Grille d'évaluation en fin de document)

LES ACTIVITES

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement.

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Nous favorisons une démarche de projet collectif et tentons d'inscrire les activités dans une « chaîne » afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle).

Les activités sportives sont basées sur la découverte et non sur l'enseignement et l'entraînement.

↳ Accueil de loisirs Mercredi :

➤ 6-11 ans

Thèmes :

- ⇒ Activités Physiques et sportives
 - ✓ Jeux de raquettes (Tennis, Tennis de Table, Badminton)
 - ✓ Sports collectifs (Foot, Basket, Volley, Hand)
 - ✓ Jeux d'opposition
 - ✓ Gymnastique au sol
- ⇒ Grands jeux
- ⇒ Activités manuelles en rapport avec le calendrier
- ⇒ Projets d'activités thématiques par trimestre.

➤ 3 - 5 ans

- ⇒ Sculpture, Contes et Musique
- ⇒ Activités manuelles en rapport avec le calendrier
- ⇒ Jeux pré-sportifs
- ⇒ Chants et danse
- ⇒ Activités physiques et sportives : parcours ludiques, jeux d'oppositions, jeux de balles et de raquettes.
- ⇒ Grands jeux
- ⇒ Jeux collectifs

🔗 Accueil de loisirs Périscolaire Matin et Soir :

Les enfants sont pris en charge par les animateurs à leur arrivée le matin et conduits à l'école à 8 H 40, puis encadrés à partir de 16 H 30 à l'école par ces animateurs qui les accompagnent au centre.

Le principe de l'accueil périscolaire est de laisser les enfants de pratiquer l'activité de leur choix.

Ainsi, 4 salles sont aménagées de façon spécifique pour respecter le rythme de vie de chaque enfant.

Dans ces salles nous proposons des ateliers différents :

- activités manuelles en rapport avec le calendrier
- lecture, contes, poèmes
- jeux de société
- jeux libres : poupées, garages, cuisinettes, dessin, pâte à modeler....

Nous séparons les 2 - 5 ans et les 6 - 12 ans dans des salles différentes pour éviter que les petits soient bousculés par les grands. Mais nous laissons le choix aux frères et sœurs de rester ensemble, surtout le matin, qui est un moment plus difficile pour les plus petits, pour lesquels la présence de leur frère ou sœur est appréciable.

🔗 Accueil de loisirs Périscolaire Midi Maternelle :

Les enfants sont pris en charge par les animateurs à la sortie des classes.

Ateliers:

- Danse, chants, expression corporelle
- Lecture de contes
- Activités manuelles : dessins, paillettes, maquettes, patchwork...
- Atelier audio-vidéo
- Jeux extérieurs
- Jeux collectifs

🔗 Accueil de loisirs Périscolaire Midi Primaire :

Les enfants sont pris en charge par les animateurs à la sortie des classes.

Des repas à thème sont organisés : Noël, Pâques, Semaine du goût, Nouvel an Chinois, Saint-Patrick...

Ateliers :

- Lecture
- Activités manuelles : dessins, paillettes, maquettes, patchwork...
- Activités sportives : jeux collectifs, badminton, hand-ball, hockey, soft-ball, volley-ball, basket-ball, tennis, tennis de table, football, gymnastique :
- Jeux de sociétés : espace ludique en collaboration avec l'Inspection Académique :
- Activités en rapport avec le calendrier : semaine du goût, journée du refus de la misère...

Nous veillons bien sûr à ce que chaque enfant puisse participer à **tous les ateliers de son choix** dans le mois ou le trimestre.

Les ateliers sont prévus en concertation avec les enfants en guidant leurs choix, pour éviter que les ateliers soient toujours les mêmes.

PARTENARIAT

Un contact régulier est établi avec les équipes enseignantes des écoles. Le directeur de l'accueil de loisirs, Arnaud FLAMENT, rencontre les directeurs au moins une fois par semaine pour échanger sur les problématiques rencontrées et les actions menées afin d'être cohérents et non redondants.

LES REPAS

En partenariat avec la société « SOBRIE » de Tourcoing en liaison froide.

Les menus sont établis avant le centre avec l'accord du directeur.

Ils sont établis pour chaque période scolaire (entre chaque vacances) et pour chaque vacance. Une commission se réunit à chaque période (en octobre, décembre, février, avril et juin). Cette commission est composée du personnel de cuisine, d'animateurs, du directeur, d'un représentant du traiteur.

L'objectif est d'intégrer un représentant de parent d'élèves et des élèves.

Les repas sont équilibrés et établis selon les goûts des enfants, sous le contrôle d'une diététicienne de la société SOBRIE.

LES GOUTERS

Chaque jour, un goûter une boisson sont proposés aux enfants : nous distribuons les fruits, biscuit, pain qui n'ont pas été consommés au restaurant scolaire le midi.

LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

- ↪ Notre travail d'équipe s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants accueillis.
- ↪ Nous rencontrons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet.
- ↪ Nous développons également des rencontres régulières avec les familles sous différentes formes :
 - Réunions d'information
 - Invitation à participer à des activités ou des sorties
 - Organisation de moments festifs auxquels les familles sont conviées
 - Nous diffusons également un programme indicatif de nos activités et projets
- ↪ Nous invitons les parents à déposer leur(s) enfant(s) dans les salles d'activités et à venir dans celles-ci pour le(s) reprendre. Ceci afin d'échanger avec l'animateur sur la journée passée ou à venir. Aussi pour que les parents connaissent l'environnement de loisirs de leurs enfants.

COMMUNICATION

Nous utilisons :

- Le site internet de la ville www.neuillesaintremy.fr
- L'application mobile de la ville [NSR Direct](#) disponible sur le Play store et l'Apple Store.
- Le panneau d'information lumineux positionné sur la place de la Mairie
- Les écoles par le biais de distribution de tracts annonçant les permanences d'inscriptions aux différentes périodes.
- Les écoles par le biais de la messagerie de l'ENT pour diffuser les tracts cités ci-dessus.
- Le bulletin municipal pour indiquer les dates des accueils extrascolaire et pour diffuser une communication concernant le recrutement d'animateurs vacataires pour les périodes de vacances.

ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

Les parents doivent signaler à la direction tout handicap concernant l'enfant inscrit. Une prise en charge spécifique sera alors établie en concertation avec les parents ou le responsable légal de l'enfant. Les parents sont tenus de transmettre tout document relatif aux modalités d'accueil de l'enfant (Si un Projet d'Accueil Individualisé est établi avec l'établissement scolaire de l'enfant).


TRANSPORTS

Avec les sociétés « Place Mobilité », « Finand » ou « CFC » (après mise en concurrence).

ASSURANCES

Société SMACL Assurances. Prises en charge par la Mairie.

Le directeur et l'équipe d'animation
Accueil de loisirs "Les p'tits fêtés"
189, rue de Lille
59554 NEUVILLE SAINT-REMY

 03 27 70 21 67 - Fax : 03 27 73 30 41

E-mail : aflament@mairie-neuville-st-remy.fr
Site web : www.neuillesaintremy.fr

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS "LES P'TITS FÛTÉS » AU 01/05/2023

Les familles doivent fournir leurs numéros d'allocataires afin de vérifier leurs droits et d'établir le tarif approprié. Faute de quoi le tarif MAXIMUM sera appliqué.

Accueil et départ échelonné

Mercredi et Vacances

- Périscolaire : 7h30-8h45 et 16h30-18h30
- Mercredi et Vacances : 7h30-8h45 et 17h-18h

Journée	NEUVILLOIS	EXTERIEUR
	TARIF / JOUR	TARIF / JOUR
QF < 370 €	0.90 € / Jour	2.00 € / Jour
370 € < QF < 500 €	2.10 € / Jour	3.60 € / Jour
500 € < QF < 700 €	3.50 € / Jour	4.80 € / Jour
700 € < QF < 850 €	4.30 € / Jour	6.30 € / Jour
QF > 850 €	6.70 € / Jour	8.80 € / Jour

	NEUVILLOIS	EXTERIEUR
QF < 370 €	0.20 € / Heure	0.25 € / Heure
370 € < QF < 500 €	0.40 € / Heure	0.45 € / Heure
500 € < QF < 700 €	0.55 € / Heure	0.60 € / Heure
700 € < QF < 850 €	0.73 € / Heure	1.46 € / Heure
QF > 850 €	0.99 € / Heure	1.71 € / Heure

REPAS	Neuvillois		Extérieurs	
	Repas réservé et payé au plus tard la veille avant 9h30	Repas consommé non réservé Majoration de 60%	Repas réservé et payé au plus tard la veille avant 9h30	Repas consommé non réservé Majoration de 60%
QF < 370 €	2,72 €	4.35 €	3.50 €	5.60 €
370 € < QF < 500 €	3.02 €	4.83 €	3.80 €	6.08 €
500 € < QF < 700 €	3.24 €	5.18 €	4.02 €	6.43 €
QF > 700 €	3,47 €	5.55 €	4.25 €	6.80 €

Numéro d'allocataire CAF indispensable pour le calcul du tarif, faute de quoi le tarif maximum sera appliqué.

⇒ Tarifs spécifiques :

- Enfant placé en famille d'accueil sans présentation du numéro d'allocataire CAF :
⇒ Selon lieu de résidence : Tranche de tarif 700 < QF < 850 - Repas : QF > 700.
- Enfant du village SOS sans présentation du numéro d'allocataire CAF :
⇒ Tranche de tarif 700 < QF < 850 - Repas : QF > 700.
- En cas de non présentation du numéro d'allocataire CAF : tarif maximum selon lieu de résidence.

Grille d'évaluation de l'animateur BAFA :



	Excellent	Bon	A parfaire	Non satisfaisant	Observations
Savoir-être					
Ponctuel					
A l'écoute					
Prend des initiatives					
Donne facilement son point de vue					
Echange avec les parents					
L'équipe					
Communique avec l'équipe					
L'équipe communique avec l'animateur					
Accepte et prend en compte les remarques					
Participe activement aux préparations d'activités					
Activités et projets					
Prend en compte et participe à l'évolution du projet pédagogique					
Conçoit ses propres animations					
Evalue ses animations					
Le groupe et l'enfant					
Connait la répartition des groupes d'enfants de l'accueil de loisirs					
Connait les prénoms de son groupe d'enfants					
A l'écoute du groupe d'enfants					
Le groupe d'enfants est à son écoute					
Gère la vie quotidienne du groupe					
Anime les temps calmes					
Anime les temps de repas					
Gère les conflits entre enfants					
La Sécurité					
Connait les taux d'encadrement en ACM					
Sait effectuer un déplacement piéton avec un groupe d'enfants					
Connait la procédure en cas d'alerte incendie					
Sait agir en cas d'accident ou de blessure d'un enfant (qui contacter, quoi faire)					
Sait quel type d'activités il ne peut pas encadrer					
Porte son gilet jaune lors des déplacements hors de l'accueil de loisirs					
Sait où se trouve la trousse à pharmacie en cas de besoin					
TOTAL :					

